

Ar Gazetenn

Mairie de Pouldergat / 02 98 74 61 26 / www.pouldergat.fr / pouldergat.mairie@wanadoo.fr

L'HUMEUR DU MAIRE

Eaux usées : Un dossier en cours de traitement **Page 2**

INFOS MUNICIPALES : CONSEIL MUNICIPAL

Projets d'aménagement et budget en débat **Pages 3,4,5,6**

À L'ÉCOLE

**JEUX DE MOTS,
CONTES,
CULTURE ALLEMANDE
ET... «LUCIEN
LE LOMBRICIEN»,
UNE DRÔLE
DE BESTIOLE...**

Page 8



Oeuvre réalisée par Stéphane Moysan pour les classes de GS et CP

SUR LE FEU - WAR AR STERN

DÉMOLITION DES MAISONS

LE CHANTIER DÉBUTERA EN JUIN,
RUE S^t-ERGAT

Pages 8

ASSOCIATIONS - AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

UN CONTEXTE ENCORE INCERTAIN

Une programmation aléatoire des
activités de l'été.

Pages 10, 11, 16

AFFAIRES SOCIALES

COVID19

ACCOMPAGNEMENT À LA
VACCINATION

Page 7

RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC...

RENÉ LE GOFF

RETOUR SUR 40 ANS DE CARRIÈRE
À LA MAIRIE

Pages 12, 13



L'ASSAINISSEMENT EN CHANTIER...

Henri Savina
Maire



À

la suite des récents rebondissements et des échanges aigres-doux entre la Municipalité de Pouldergat et Douarnenez-Communauté autour de la question de l'assainissement à Pouldergat, Henri Savina, Maire, fait le point sur l'état actuel du projet.

Succinctement, quel est l'historique du dossier assainissement sur la Commune ?

Pouldergat ne bénéficie, à ce jour, d'aucun dispositif d'assainissement collectif. L'Assainissement Non Collectif (ANC) représente la grande majorité de l'assainissement sur la commune, 50% de l'assainissement dans le centre de Pouldergat est non conforme. Les causes en

sont : le manque de superficie pour installer de l'ANC conforme et le raccordement à un réseau sans exutoire.

Pour rappel, Le lotissement de Kerguesten situé au nord de Pouldergat et reprenant 137 branchements est raccordé sur le

réseau collectif de Douarnenez. Un projet a été initié en 2012, alors que la compétence «eau et assainissement» était encore du ressort de la Commune. Diverses études ont été menées depuis cette période mais sont restées, dans les faits, parcellaires et, la compétence ayant été reprise par Douarnenez-Communauté, n'ont pu être concrétisées par la Municipalité de Pouldergat. Ce projet est nécessaire pour la mairie qui veut redynamiser le centre-bourg.

Depuis 2017, le projet n'a vu aucune évolution, la Communauté de communes ayant, à sa décharge, à gérer différents «chantiers» sur les communes voisines.

Quel est l'état actuel du projet ?

En septembre 2020, une rencontre, à l'initiative de la Municipalité a réuni les différents acteurs du projet : la Commune de Pouldergat, les services de l'eau de Douarnenez-Communauté, la DDTM-29, le Conseil Départemental du Finistère et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Cette concertation a fixé le cadre de l'étude de

mise en conformité de tout l'assainissement, sur la commune de Pouldergat. L'option de dispositifs individuels ou semi-collectifs semble, en l'état actuel des réflexions, privilégiée en raison des coûts de la formule consistant à évacuer les eaux usées de la commune vers la station de Douarnenez.

Le Conseil Communautaire de décembre 2020 a acté la mise en œuvre de l'étude par le cabinet LABOCEA dont les travaux ont démarré à la fin de janvier 2021.

Quelle est la programmation des phases à venir ?

Les résultats de l'étude sont attendus pour la fin de cette année. L'année 2022 devrait voir se dégager des propositions chiffrées qui permettront des choix concrets. Dans l'attente d'un dispositif d'assainissement opérationnel, il est à souhaiter une approche bienveillante des «autorités» à l'endroit des habitants de la Commune en attente de longue date, de réalisations concrètes, jusqu'à ce jour différées. Les informations sur l'avancement du dossier seront régulièrement communiquées.



LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est accessible sur le site de la Mairie : www.pouldergat.fr

LE CONSEIL DU 15 décembre 2020



DE L'OXYGÈNE POUR LE BOURG

Dans le cadre du projet global de la municipalité de revitaliser le centre bourg, le Conseil a approuvé différents projets d'aménagement et leur plan de financement.

Le bourg en attente de redynamisation...

LES PROJETS

Qualité paysagère du bourg

L'amélioration de la qualité paysagère du bourg comprend un aménagement léger du placître de l'église et du jardin de la mairie, l'amélioration des liaisons piétonnes, l'accueil des randonneurs... dans une dynamique de co-gestion participative avec les habitants, en lien avec les jardiniers.

Électro-mobilité

La mise en place de voitures électriques (à la disposition des habitants, en partenariat avec la commune du Juch, vise à favoriser le retour des habitants en centre-bourg en proposant de nouvelles formes de déplacement (vélo, voiture électrique, auto-partage, ...). Des consultations sont en cours pour l'achat de véhicules et la réalisations des travaux préalables.

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

La réalisation de certaines opérations prévues au protocole de revitalisation du bourg nécessite la mise en place d'une AMO. Ce projet, porté conjointement par Pouldergat et le Juch, fait partie des projets intercommunaux au même titre que le projet d'électromobilité.

«3^{ème} lieu de vie»

L'implantation d'un «3^{ème} lieu de vie», lieu d'échange et de convivialité dédié à la culture, participera à la revitalisation du bourg. Le projet ayant évolué, l'orientation du futur équipement et la prise en compte de l'installation de panneaux photovoltaïques en couverture ont une incidence financière conséquente sur l'enveloppe initiale des travaux. En conséquence, au vu de l'évolution du projet, le Conseil sollicite une aide complémentaire au titre de la DETR.

LES FINANCEMENTS

Qualité paysagère :

Montant : **153425 €** dont

- commune : **68666 €**
- Région* : **84759 €**

Électro-mobilité

Montant : **46000 €** dont

- commune : **20000 €**
- Région* : **26000 €**

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Montant : **20 000 €** dont

- commune : **4000 €**
- Région* : **16000 €**

«3^{ème} lieu de vie»

Montant : **343 000 €** dont

- commune : **111 500 €**
- Région* : **60000 €**

DETR** : **171 500 €**

*au titre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) "Dynamisme des bourgs ruraux"

**Dotation d'équipement des territoires ruraux

LE CONSEIL DU 19 janvier 2021

REGULARISATIONS COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES

Le Conseil a approuvé différentes mises à jour administratives et comptables.

Columbarium : les tarifs 2021

Dans le cadre de délais exceptionnels d'attente pour l'inhumation d'une urne dans une concession, il est à prévoir une tarification pour la mise à disposition temporaire du columbarium si les disponibilités

le permettent. Le tarif de mise à disposition temporaire est fixé à 15 € par mois, la durée de cette mise à disposition ne pouvant excéder 6 mois.

Convention avec l'AFR

La convention met les services de la Commune à la disposition de l'Association d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de POULDERGAT (AFR) pour son fonctionnement administratif.

En vue du renouvellement du bureau de l'Association, comprenant, par ailleurs, un représentant de la Municipalité, le Conseil Municipal a désigné les 5 membres suivants, propriétaires, satisfaisant aux conditions d'éligibilité :

- Monsieur Gaby LE GUELLEC
- Monsieur J. François LE BARS
- Monsieur ANDRÉ BARIOU
- Monsieur Gildas KERVAREC
- Monsieur Martial LAUTREDOU



L'Association d'aménagement Foncier Agricole (A.F.R.)

L'AFR est une association créée le 13 Décembre 1973 dont le but est d'entretenir les chemins d'exploitation ainsi que d'assurer les travaux d'amélioration foncière connexes au remembrement sur l'ensemble du territoire de la Commune, à l'exclusion des propriétés bâties et de leurs dépendances immédiates et des terrains non compris dans le périmètre syndical. L'A.F.R. est constituée d'un conseiller général, ainsi que de 10 propriétaires de plus de 4 hectares de la Commune, concernés par l'aménagement foncier. Ils sont désignés pour moitié par la Chambre d'Agriculture du FINISTERE et pour moitié par le Conseil Municipal de POULDERGAT.

LE CONSEIL DU 23 mars 2021

COUP DE GEL SUR LES TAXES LOCALES

La loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% de ménages restant, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires

et sur les locaux vacants s'il y a délibération de la commune. Le taux de taxe d'habitation est dorénavant figé au

titre de l'année 2019. La commune retrouvera la

2023. Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFB (15.97 % pour notre territoire) qui viendra s'additionner au taux communal de TFB 2020.

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Le Conseil décide du maintien des taux de taxe foncière pour l'exercice 2021 au niveau de l'année 2020.

possibilité de moduler les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants à partir de



LES INFOS MUNICIPALES - KELEIER AN TI-KÛR

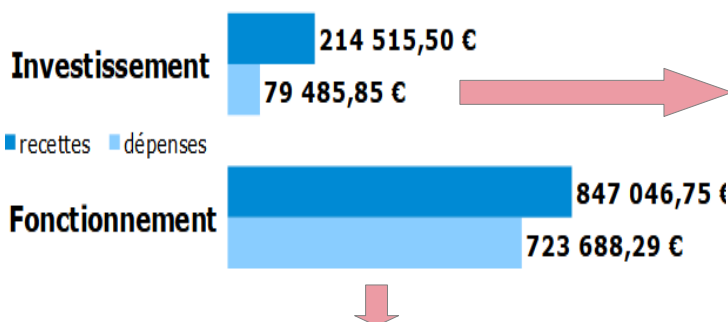
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2021 (suite)

BUDGETS : LES DESSOUS DES SOUS



Le Conseil Municipal a adopté le compte de gestion et approuvé le compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

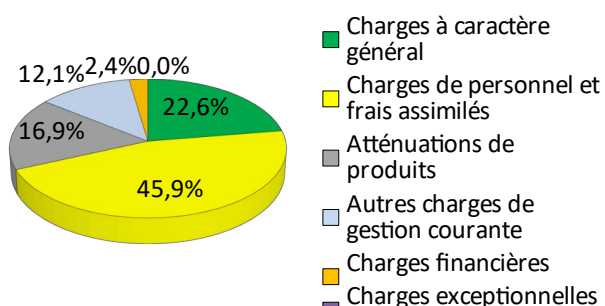
Le budget 2020 en quelques chiffres :



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

Acquisition de matériel	4 969,16 €
Travaux de bâtiments	3 144,46 €
Aménagement du bourg	16 358,00 €
École Yves RIOU	2 179,41 €
Réseaux	2 610,45 €
Remboursement d'emprunts	50 224,37 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



L'année 2020 a été marquée, sur le plan budgétaire, par différents éléments.

la crise sanitaire

Les contraintes liées à la COVID-19 ont entraîné des dépenses supplémentaires : ordinateurs, fournitures d'entretien, services de l'ULAMIR, travail lié aux protocoles sanitaires et au maintien des services en période de confinement.

La réforme de la fiscalité

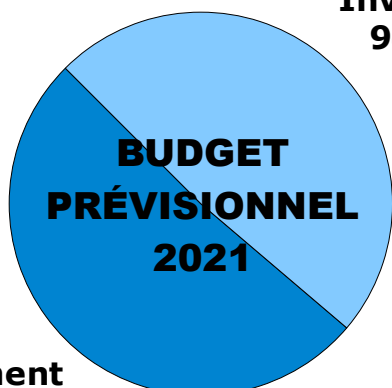
La suppression d'impôts directs locaux (taxe d'habitation) a eu pour conséquence une réduction des recettes. Le compte administratif 2020 présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 123358,46 €.



Le budget primitif 2021 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement : **992369,28 €**
- Section d'investissement : **942339,28 €**

Investissements
943 418,95 €



Fonctionnement
992 763,95 €

Acquisition de matériel	53 750,00 €
Travaux de bâtiments	21 991,00 €
Stade municipal	9 000,00 €
Aménagement du bourg	738 100,00 €
École Yves RIOU	5 100,00 €
Réseaux	20 000,00 €
Opérations financières	96 178,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2021 (suite)



LOTISSEMENT «KROAS-HENT-KERGUELEN»

2020 :

Le Conseil a validé le compte de gestion et le compte administratif qui présente, en section de fonctionnement, 35927,23€ de dépenses et 46,17€ de recettes.

2021 :

Le Conseil Municipal a, par ailleurs, approuvé le budget Primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement : 35 973,40 €
- Section d'investissement : 0,00 €.

Le budget : commentaire

Si la situation financière de la commune est saine, les marges de manœuvre restent serrées. C'est pourquoi, le Conseil Municipal vise la prudence : réalisation optimale des travaux en régie municipale, mutualisation des moyens avec les communes voisines, hiérarchisation des investissements sur un programme pluriannuel,

recherche maximale de subventions. En outre, notre visibilité est conditionnée à l'impact de l'ouverture du stade aquatique le 1er juin prochain, des incertitudes liées aux conséquences du COVID-19 et des compensations financières de l'État quant à la suppression totale de la taxe d'habitation. Dans un tel contexte, notre souci reste le bien-vivre au quotidien

des Pouldergatois (destruction des vieilles maisons de la rue Saint-Ergat, mise en chantier de la rénovation de la vieille mairie, sécurisation de la salle Ti An Holl, aménagement, amélioration du terrain municipal,...) tout en limitant autant que possible l'augmentation des différentes taxes.

R. Kervarec. Adjoint. aux «Finances».

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DISTRIBUTION DU GAZ

Horaire d'éclairage public

Le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions de maîtrise de la consommation d'énergie : une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies sur la consommation d'énergie et participerait également à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie dans le cadre du

dispositif Ecowatt.

Dans ce sens, le Conseil a décidé de l'interruption de l'éclairage public tout ou partie en cours de nuit sur la commune de 23h du soir à 6h du matin dans le bourg, de 22h du soir à 6h du matin «hors bourg». Il a décidé, par ailleurs, que dans le cadre du dispositif Ecowaat, l'éclairage public pourra être interrompu occasionnellement sur des périodes de courtes durées et sur des secteurs définis par la collectivité et le SDEF.

Distribution de gaz

Le traité de concession formalisant les relations entre la commune et GRDF pour la distribution publique de gaz naturel arrivant prochainement à échéance, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer, pour une nouvelle durée de 30 ans, un traité présentant des avantages pour la commune : la perception d'une redevance de fonctionnement annuelle estimée à 1021 € pour 2021 et un dispositif de suivi de la performance du concessionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2021

Demande de subvention

Le conseil a sollicité une subvention de 90 000 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 (DSIL), dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg par la création d'un pôle culturel «3^{ème} lieu de vie»

dans l'ancienne mairie.

Le montant de l'enveloppe réservée à ce projet s'élève à 301 890,57 € HT. Les crédits sont inscrits au budget 2021.

Règlements intérieurs

Le conseil municipal a ratifié les propositions de règlements intérieurs de la "commission scolaire" pour la cantine scolaire et le service périscolaire.

Création de poste

Un agent de la commune étant en situation d'être promu au titre de son ancienneté, le Conseil a approuvé la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet pour assurer les fonctions de propreté et d'entretien des bâtiments et des espaces verts à compter du 1^{er} mai 2021.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

LA COMMISSION «VIE ASSOCIATIVE...»

Une rencontre, le 22 mars, a réuni les Associations les commune.

L'ordre du jour comprenait la réouverture de la salle «Ti-An-Holl», l'élaboration du planning estival, l'information sur les demandes de subvention pour 2021, le livret «Vivre à Pouldergat» et l'acquisition d'un conteneur.

La Réouverture de Ti An Holl

Au vu des difficultés rencontrées pour les répétitions en présentiel de l'école de musique du bagad depuis plusieurs mois et de la réglementation en vigueur, autorisant la reprise des cours en présentiel pour les jeunes

dans le respect du protocole sanitaire, le Maire autorise la réouverture des salles pour cette activité, le vendredi soir.

Élaboration du programme estival

Compte tenu du contexte sanitaire, certaines associations ont décidé d'alléger leur programmation de l'été (voir «Évènements à venir»).

Par ailleurs, le collectif «Croissance et Emploi» souhaite implanter un chapiteau de 25 m de diamètre sur la commune. Les réunions de la commission des 22 avril et 12 mai ont permis de préciser les conditions d'exercice des activités du collectif voir «Les infos des associations».

Les demandes de subvention

La mairie souhaitant uniformiser le document de demande de subvention, un projet de demande a été remis aux associations auxquelles il est proposé de formuler des observations pour améliorer cette trame. Les associations sont invitées à déposer leur demande avant le 15 juin.

Acquisition d'un conteneur

Lors d'une précédente réunion, avait été évoquée la possibilité d'acquérir un conteneur pouvant servir de lieu de stockage à plusieurs associations : les «Glaziked», «Pouldergat-Sport», «Amzer-gwech'all»...

L'investissement se monterait à 3500 € environ.

LA COMMISSION «AMÉNAGEMENT»

La commission a mené des réflexions sur le réaménagement

du théâtre de verdure : réimplantation du boulodrome, implantation d'un parcours santé...

LA COMMISSION «BIEN VIVRE»

La Commission «Bien vivre» a réalisé le bilan de la consultation menée autour du «3^e Lieu de vie» (voir gazette d'avril).

LA COMMISSION «AFFAIRES SOCIALES...»

Accompagnement à la vaccination contre le COVID19

Dès le démarrage de la campagne de vaccination contre le COVID-19 auprès de la tranche d'âge des 75 ans et plus, les services de la mairie ont rapidement été sollicités par plusieurs habitants qui souhaitaient intégrer le dispositif et qui rencontraient des difficultés à joindre les sites ouverts à ce titre.

Aussi, dès fin janvier, nous avons procédé au recensement des personnes voulant se faire vacciner.

Après avoir essuyé également plusieurs échecs d'inscription auprès des plates-formes, nous

avons établi un contact avec le centre de vaccination de Douarnenez, que nous remercions, ce qui nous a permis de procéder à plusieurs inscriptions au grand soulagement de nos anciens.

Compte tenu de la progression des demandes, le maire a proposé aux 5 communes de Douarnenez communauté, une rencontre sur Pouldergat pour mieux harmoniser nos pratiques sur le territoire afin de mieux répondre à la population. Un accord a été trouvé entre le centre de vaccination et nos communes pour obtenir quelques

créneaux horaires hebdomadaires. A ce jour, la mairie a accompagné environ 140 personnes résidant ou exerçant une activité professionnelle sur Pouldergat.

Notre action est complémentaire de celles menées par les professionnels de santé de notre commune, à savoir, le médecin et le cabinet infirmier qui sont investis dans cette démarche de vaccination auprès des habitants. Nous espérons tous et toutes pouvoir mener une vie normale dans les mois à venir.

SUR LE FEU – WAR AR STERN

La démolition des maisons de la rue Saint-Ergat prévue pour juin

Les opérations de démolition des maisons de la rue Saint-Ergat destinées à la destruction débuteront le 7 juin. Durant la phase de travaux, la circulation se fera de façon alternée et sera interdite aux poids lourds et engins agricoles de grande largeur.

Par ailleurs, les entrées du stade, côté "Pratanirou" et "Lotissement du Stade", ont été aménagées par la mise en place de talus enherbés.

Par ailleurs, la pénurie de matériaux et des retards de livraison de matériel, liés à la situation actuelle, amènent des retards dans la réalisation de certains travaux.



À L'ÉCOLE YVES RIOU



Atelier écriture et illustration en CE1/CE2

Plusieurs projets ont été menés à l'école Yves Riou depuis le début de l'année. Chaque classe a reçu la visite de l'auteur-illustrateur Stéphane Moysan et a pu approcher différents aspects de son métier selon les objectifs fixés par l'enseignante: contes, jeux de mots, histoire inventée, illustrations. Un moment très riche pour chacun !

Journée franco-allemande

Les classes de GS/CP et CM1/CM2 ont participé à la journée franco-allemande en découvrant quelques sonorités de la langue allemande et la

civilisation. Les GS/CP ont lu le conte des frères Grimm, "Les Musiciens de Brême", et ont symbolisé l'amitié franco-allemande par la création d'un grand cœur aux couleurs des deux drapeaux. Les CM ont

également décoré l'école de drapeaux de tous les pays de langue allemande, ils ont apprécié un petit-déjeuner aux saveurs allemandes !

Lucien le Lombricien



Le Réseau Écoles Rurales a également présenté un spectacle conté: «Lucien le Lombricien» pour les classes de maternelle et GS/CP, «La pomme d'or» pour les classes de CE et CM. Magie scientifique pour les uns, mythologie pour les autres. Des étoiles dans les yeux!



Début du spectacle chez les PS/MS, le «Lombricien Lucien» est caché !

Le voici qui se montre, avec les GS/CP !!!

LES INFOS MUNICIPALES - KELEIER AN TI-KËR

À L'HONNEUR

Gaby Le Guellec, 25 ans aux manettes



Gaby Le Guellec
Maire
Honoraire

Par arrêté en date du 9 février, Gaby Le Guellec a été

nommé Maire Honoraire de Pouldergat après 25 années avec l'écharpe. Pour rappel, cet honorariat est conféré par le préfet aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant dix-huit ans ou moins. Gaby Le Guellec a exercé des fonctions d'élu et de

maire de la commune de Pouldergat depuis 1989. Il s'est retiré de la vie municipale après les élections de 2020. Élu depuis ses 33 ans, il suit la tradition familiale : son grand-père, Jean Le Guellec, a été maire de la commune pendant 24 ans et son père Alain Le Guellec, conseiller municipal durant deux mandats.

Andrée Hénaff, 26 ans au service de la population de Pouldergat

Les membres de la commission des affaires scolaires, réunis le 12 avril 2021, ont tenu à rendre hommage à Andrée Hénaff qui a exercé de 1995-2020, soit pendant 26 ans les fonctions d'élu au service de la population de Pouldergat dont 19 années en qualité d'adjointe au maire.

Le maire, Henri Savina, lui a remis en main propre, l'arrêté du Préfet du Finistère en date du 18 mars 2021, lui conférant le titre de maire-adjointe honoraire. Andrée continue son investissement dans le domaine social en qualité de bénévole auprès de l'ADMR, service à domicile, et aussi en sa qualité de membre, nommé par le

Maire, de la commission sociale et des solidarités et des affaires scolaires.



Andrée Hénaff.

Maire-adjointe
Honoraire

COMMÉMORATION

Le 8 mai, a eu lieu, face au Monument aux Morts, la commémoration, de la fin de la Seconde Guerre mondiale en présence de deux élèves officiers de l'école navale de Lanvéoc représentant l'armée française.



Sur la photo :
H. Savina - Maire
R. Kervarec - adjoint
M. Pichavant - correspondant défense
Porte-drapeaux :
Jean Le Coz - FNACA
Loïc Marle
Pierre Briant - FNACA
Membres de la FNACA :
René Moreau, Jos Le Du
Pierre Bonizec

LES INFOS DES ASSOCIATIONS - KELEIER AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

LES GLAZIKED fêtent leurs 75 ans le 13 juin

Malgré un contexte sanitaire sensible, Guénaél LE BARS et son équipe maintiennent les 75 ans du bagad le dimanche 13 juin :
- **Messe en langue bretonne**, à 10h30, à l'église Saint-Ergat, célébrée par l'abbé Alain Nicolas.

Chacun y est invité, éventuellement en costume.
- **Aubade de l'ensemble du Bagad**, à 12h00, sur le placître de l'église.
- **Vin d'honneur** des 75 ans à 12h30, dans le jardin de l'église, avec la participation de la commune.

Les autres manifestations des «Glaziked» :
- **Aubade du Bagad** au centre-bourg dans le jardin de l'église le Samedi 7 août.
- **Repas + animation** à «Ti An Holl» : Mercredi 11 août.
- Organisation possible d'un loto le Samedi 2 octobre.

POULDERGAT SPORTS : de nombreux projets pour la reprise...

Le rideau est définitivement tombé sur la saison 2020/2021 laissant les joueurs et dirigeants sur leur faim. D'ores et déjà, les coprésidents Alan Urvois et André Savina planchent sur la saison 2021/2022 avec l'aide des coachs des équipes A et B et des membres du CA et les projets ne manquent pas....

En premier lieu, ils souhaitent conserver l'ensemble des joueurs actuels et inviter tous les jeunes et moins jeunes Pouldergatois à rejoindre les «Rouges et blancs» pour partager les prochaines saisons qui s'annoncent riches en

beaux challenges sportifs.

Le club travaille également sur un projet de relance de l'école de football pour les enfants de la commune à l'échéance des 2 prochaines saisons.

Enfin, plusieurs manifestations sont programmées cet été, sous réserve évidemment de conditions sanitaires favorables :

- **Assemblée générale** du club au stade Eugène Deudé le samedi 3 juillet.

- **2^e Troc & Puces** du club en plein air au stade Eugène Deudé et au «Théâtre de verdure», le dimanche 25 juillet.

- **Match de gala** avec une belle

affiche réunissant 2 équipes-phare du Sud-Finistère, la Stella-Maris-Dz (R1) et(R1).

Le club remercie également le personnel communal et la mairie pour l'ensemble des travaux réalisés ou en cours de réalisation au stade Eugène Deudé : régénération de la pelouse, mise aux normes des abris «joueurs» sur la touche, installation des pare-balls.

A noter que le terrain sera interdit d'accès pendant plusieurs semaines à la suite des travaux de régénération de la pelouse.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E. a offert à chaque classe



une «caisse» de jeux pour la cour de récréation : draisiennes, ballons de toutes disciplines, élastiques, cordes, cible ou mikado géant sont arrivés pour le plus grand bonheur de nos élèves.

LE COLLECTIF «CROISSANCE ET EMPLOI»

Le collectif «Croissance et Emploi» plantera un chapiteau de 25 m de diamètre sur la commune, cet été. Du 15 au 30 juin, le chapiteau sera localisé au stade E. Deudé puis, du 1^{er} juillet au 2 août sur le parking de la salle «Ti an Holl».

Sur la période du 15 au 30 juin, le collectif proposera des stages dans différentes disciplines

- tissu aérien, danse aérienne... - destinés à tout public (enfants, ados, adultes,...), de tous niveaux, débutants comme perfectionnement.

Sur la période du 1^{er} juillet au 2 août, le chapiteau accueillera des troupes d'artistes en résidence pour un travail de création qui se

clôturera par des sorties de résidences ouvertes au public.

Les troupes en résidence :

- le groupe de musique du monde "les désorientés".
- le spectacle "Sur le dos de la montagne qui pleure la rivière rit" (théâtre).

- une collaboration entre la compagnie «Punk & Tradition» et le batteur Montaag (danse aérienne-percussions).

Ce chapiteau pourrait être mis à disposition d'autres associations en fonction d'un planning à élaborer en concertation avec les professionnels. Le reste du programme est encore en cours d'élaboration. Surprises à venir...

L'ULAMIR «CENTRE SOCIAL DU GOYEN»

Nombre d'activités et de sorties ont dû être annulées ces derniers mois à cause du "contexte sanitaire en vigueur"... Cette fois, ça suffit, on y croit! Les sorties de l'été auront bel et bien lieu.

Bénédicte Holvoote, référente

Familles/adultes (à l'Ulamir Centre Social du Goyen) prépare actuellement le programme de l'été qui vous sera proposé début juin. Ce qu'on peut déjà vous dire, c'est qu'il y aura des balades à vélo, de la pêche à pied, des soirées jeux bretons, une sortie au Parc du Père Nicolas, une balade au sentier

d'interprétation de Plomelin...et bien sûr, nous ferons des choses avec le chapiteau "Croissance et Emploi" qui sera planté cet été à Pouldergat....

Tout ça se prépare en ce moment, on vous en dit plus très bientôt. N'hésitez pas à consulter le blog de L'ulamir pour vous informer...

L'ULAMIR (suite) : DES SÉJOURS POUR LES ADOS

UN SÉJOUR «PATATE» DU 6 AU 11 JUILLET

l'Ulamir propose aux jeunes de plus de 16 ans un « camp patate », un premier pas vers les jobs d'été. L'objectif est de vivre une première expérience professionnelle, dans un cadre sécurisé, avec un acteur économique du territoire, mêlant des temps d'activités

rémunératrices et des activités de loisirs. Pour la seconde année, Erwan Tréanton, maraîcher bio à Mahalon, nous missionne pour le ramassage des échalotes, à raison de 5 matinées par semaine. L'occasion de découvrir également un métier et les

valeurs qui lui sont attachées. Des contrats de travail seront établis pour chaque participant permettant une rémunération à hauteur de 80% du SMIC pour les 16/17 ans et 90% du smic pour les 17/18 ans.

UN SÉJOUR ANIMALIER DU 2 AU 6 AOÛT, POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

En partenariat avec l'élevage canin de Plomelin «Dream Of The White Angels» avec Gwenaëlle Le Ru, comportementaliste canin et le centre équestre de Plonéour-Lanvern «Le Trèfle», les jeunes pourront découvrir les coulisses

de ces deux métiers en aidant les professionnels dans leurs tâches quotidiennes, tel que le nettoyage des box ou enclos, brossage et nourrissage des animaux ou encore promenade. Une sortie CANIRANDO est

également prévue durant la semaine. Les jeunes seront hébergés sous tente à Pouldreuzic.

ULAMIR - ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances d'été arrivent à grands pas, et l'équipe vous prépare un programme pour vous faire voyager à travers les continents. Du 7 au 30 juillet les enfants seront accueillis à l'accueil de Poullan sur mer avec une possibilité de garderie à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 ou à Landudec avec une garderie à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 19h.

En août c'est à Pouldergat que l'accueil de loisirs prendra ses quartiers du 2 août au 1^{er} septembre de 9h à 17h avec une possibilité de garderie à 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les enfants découvriront chaque semaine un continent différent de l'Amérique du Sud, du Nord, en passant par l'Asie, l'Afrique, et l'Océanie. Ils pourront tous les mercredis cuisiner des nachos, du riz sénégalais,

cantonais, des nems, des anzac's et beaucoup de surprises. Ils découvriront le tissage péruvien, le street art, les poupées russes, ils iront faire un tour au carnaval de Rio...etc

Nous acceptons les enfants âgés de 2.5 ans (propres et scolarisés) et jusqu'à 12 ans. Les inscriptions sont à faire au **02 98 74 27 71** ou à **ulamir.poullan@orange.fr**

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié se réunira dès qu'il y aura un assouplissement des règles sanitaires qui permettra la réouverture de la salle «Ti-an-holl», je l'espère en juillet... A l'avenir le groupe se composera de ses membres habituels, du groupe du lundi (activités manuelles diverses), des couturières et de tout ceux qui voudront le rejoindre. Régine Gaudry : **06 85 55 98 02**

AMZER-GWECHALL

Les associations «Amzer-Gwechall» et «Les Diharzerhien» organisent leur «flânerie» le **jeudi 12 août**.

AN DIHARZERHIEN

Les bénévoles de l'association ont repris les opérations d'entretien des chemins de randonnée et observé des dégradations liées à la circulation de motos lors de périodes humides.

L'association rappelle que la «convention de passage» ne prévoit l'usage des chemins qu'à destination des piétons et cycles non motorisés (VTT, ...). L'usage en est interdit aux engins à moteur (motos, ...) et aux chevaux.

L'association organise un **repas** en soirée, le **4 août à la salle «Ti An Holl»**.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE «AR GOULET»

Les nouvelles demandes d'adhésions sont à solliciter avant le 15 août 2021. Contact : Erwan Floc'hlay : **06 88 12 21 77**

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE «LE RENARD»

L'assemblée générale de la société est fixée au 28 août 2021.

En cas de constat de dégradations dues aux blaireaux, des opérations de "déterrage" peuvent être réalisées à la demande, de mai à septembre. J.F. LE BARS : **06 70 27 01 99**

RENÉ LE GOFF

Secrétaire Général
à la retraite



Depuis le 1^{er} février, Melaine MIOSSEC a pris les

fonctions de Secrétaire Général à la mairie (voir précédente gazette). Il a succédé à René LE GOFF qui a occupé cette fonction pendant plus de 40 ans. Voici un «flash-back» en 7 points sur ce que René a pu ressentir sur l'évolution de ces 40 années de présence.

La décentralisation

En 1981, François MITTERAND remportait la présidentielle et Gaston DEFFERRE, ministre de l'Intérieur, allait faire voter les lois de décentralisation. Concrètement, toutes les communes, et c'était une grande nouveauté, allaient pouvoir fixer elles-mêmes leur propre développement sans attendre les autorisations préfectorales nécessaires précédemment : création de lotissements, d'une salle polyvalente, d'une zone d'activités... L'année précédente, le dernier gouvernement de GISCARD D'ESTAING autorisait chaque commune à définir ses propres taux d'imposition (taxe d'habitation, professionnelle, foncière sur bâti, non bâti,...). Avant, ceux-ci étaient, également, téléguidés de l'État. Ce faisant, la conjonction de ces deux lois assurait à chaque commune une autonomie financière certaine et un pouvoir de décision sur ses véritables projets de développement : Pouldergat n'y a pas échappé : Foenec-Veur, Pratanirou en différentes tranches, Bel-Air, réaménagement du Centre-Bourg, zone artisanale... Ce développement s'est fait en concertation avec la population, ce que vous appelez aujourd'hui : «démocratie participative». Ces lotissements allaient attirer de nouveaux habitants sur la commune et entraîner une mutation sociale.

La mutation sociale

D'une commune agricole, Pouldergat, comme la plupart de

ses voisines, devenait, plus ou moins, une commune résidentielle avec de nouvelles exigences et des besoins. C'est à ce moment-là que nous avons vu naître la maison de l'enfance et la garderie publique, la maison des jeunes, les infrastructures sportives (tennis, plateau des sports,...). Si la campagne se vidait, le bourg se développait mais l'un dans l'autre, la commune est restée autour de 1200 habitants. S'il n'y a pas eu de perte d'habitants comme dans d'autres communes, la question de l'urbanisme a dû être mise sur la table.

L'urbanisme

Jusque là, les propriétaires de terrains bâtissaient là où ils le souhaitent. Mais cette pratique pouvait, à terme, contrarier l'activité agricole. C'est pourquoi, très tôt, en 1981, Pouldergat s'est doté d'un POS (plan d'Occupation des Sols) puis d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2013. Cet engagement a permis de mieux gérer l'espace communal en préservant les zones agricoles et les exploitations inhérentes mais aussi les espaces naturels à protéger. Par conséquent, il n'était plus possible de construire «forzh penaos» dans nos campagnes. Beaucoup d'habitants en ont voulu aux élus car ils avaient le sentiment d'une atteinte au droit de propriété pour certains. Une pétition avait même circulé et une réunion publique avait été organisée réunissant plus de 120 personnes. Si les débats furent «chauds» comme on dit, le POS

fût adopté par le Conseil Municipal. Avec le recul, force est de reconnaître que cette décision politique (dans sa définition réelle) a préservé notre espace naturel en évitant le mitage sauvage. Aujourd'hui, avec le PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal), les élus seront confrontés à une nouvelle étape des règlements d'urbanisme.

Qu'en est-il de l'intercommunalité ?

La loi ATR (Administration Territoriale de la République) de 1992 visait à un redéploiement des services de l'État vers le territoire. Par rapport à d'autres régions, la Bretagne, et, ici en particulier, il y avait déjà un esprit mutualiste fort (SIVOM : syndicat à vocation multiple, syndicat des travaux communaux, syndicat d'électricité, syndicat de l'eau de Pen Ar Goyen, Ulamir du Goyen...). La mise en place d'une communauté de communes s'est faite progressivement et naturellement car les communes avaient l'habitude de travailler déjà ensemble. Pour l'anecdote, le premier siège communautaire était à la Mairie de Pouldergat et la gestion administrative reposait sur 3 personnes : moi (René) au rédactionnel, le secrétaire du Juc'h aux finances et le chef des services techniques de Douarnenez. Aujourd'hui, ils sont près de 150 et le siège a été transféré au «Veret». Il est vrai que les compétences se sont multipliées et les techniques de travail améliorées avec l'informatique et numérique.

RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC... (suite)

Informatique et numérique

j'ai démarré (René) avec la machine à écrire mécanique. Le passage aux machines électroniques était déjà une grande avancée. Alors, l'informatisation (dans les années 90) a apporté un réel confort de travail mais aussi un début de distanciation entre les gens. L'arrivée de la numérisation et le développement d'Internet, notamment, n'ont fait qu'amplifier ce phénomène. Parfois, il y a un côté désagréable où l'urgence de la réponse prime sur sa qualité. Impossible de prendre le temps nécessaire à l'analyse et à la réflexion. En un mot : il faut tout, tout de suite. Bref, une forme de déshumanisation des relations.

Le côté humain

Impossible de ne pas en parler. Je (René) retiens les bons moments, bien évidemment : le travail en équipe tant avec le personnel communal que les élus mais aussi les associations, les bénévoles et nos divers partenaires (Douarnenez-Communauté, Conseil Départemental, entreprises, cabinets d'études...). Cette collaboration a conduit, comme il a été écrit ci-dessus, à la concrétisation de projets : salle Ti-An-Holl, zone artisanale, lotissements Malheureusement, malgré le

renouveau de la population, la commune a vu disparaître bon nombre de commerces et d'artisans sur la commune et, un crève-cœur pour moi, la fermeture de l'école Saint-Antoine, qui a compté jusqu'à 108 élèves, en 2008. Autre déception : le transfert des fêtes et animations publiques et festives du centre bourg à la salle Ti-an-Holl. Ce faisant, cela a contribué à la dévitalisation du centre bourg. C'était l'air du temps. Reste, également, que ce côté humain m'a fait traverser des moments pénibles, lors de l'annonce de mauvaises nouvelles ou d'accompagnement des familles dans leur douleur. Ce n'est pas toujours évident de rebondir et de se tourner vers la suite...

La suite ?

Pour la commune, travailler en harmonie avec le personnel communal, poursuivre la revitalisation du bourg, concrétiser vos projets, repenser la fiscalité locale, voire, redonner vie au centre bourg en l'animant. Ayez de l'audace, de l'audace, toujours de l'audace.

Pour moi, randonnées, et bénévolat.

Pour tous, merci aux Pouldergatois pour ces 40 ans de vie commune.

"Kenavo Reun ha leve mat deoc'h".

Tout ne fût pas facile, j'en suis conscient, impossible de faire plaisir à tout le monde mais l'important est de se respecter et de se comprendre.

Je ne sais pas si la Mairie retrouvera un jour des fréquentations comme lors de la tempête de 1987 où elle était ouverte de 8h à 20h00 ou lors des vaccinations de la MSA lorsque les flacons d'urine s'entassaient dans la salle du conseil, au mépris des règles sanitaires - en veux-tu, en voilà - mais c'était une autre époque par rapport à ce que nous vivons en ce moment.

"Kenavo Reun ha leve mat deoc'h"

Propos recueillis par **Katell CHANTREAU et Ronan KERVAREC.**



INFOS DIVERSES - KELEIER A BEP SEURT

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE : Entretien et fleurissement des sépultures.

Dany TUAL vient de créer sa micro entreprise «Sépulture Sérénité.net», au 6 chemin de Dourigou, afin de venir en aide aux personnes et aux familles ne pouvant plus entretenir leurs tombes : soucis de santé, éloignement ou toute autre motivation, dans un rayon de 20 km. Chaque intervention sera suivie de l'envoi d'une photo pour montrer la nature des travaux effectués.



Les tarifs :

- Entretien courant : 30€, si fleurissement : 50€.

- Entretien complet : 60€, si fleurissement : 90€.

Ces sommes s'entendent hors frais de déplacement et peuvent être contractualisées sur devis personnalisable à la semaine, au mois ou au semestre. Pour toute autre information :

Dany TUAL : 06 75 69 07 08

POUVEZ VOUS NOUS AIDER ? RECHERCHONS « FONCIER » ET « BÂTI » POUR PÉRENNISER PROJETS AGRICOLES

Après plusieurs années d'expériences et d'installations progressives, nous cherchons à pérenniser nos activités agricoles dans le pays de Douarnenez. Nous souhaitons des conditions décentes et pérennes d'installation, et dans un contexte difficile d'accès aux espaces agricoles (foncier, logement,...), nous choisissons de nous regrouper dans nos recherches. Nos projets sont indépendants et peuvent facilement se situer en différents endroits : si un lieu permet

l'installation d'une partie de ces projets, contactez-nous.

Nos besoins d'espaces agricoles sont également modulables en fonction des possibilités de mutualisation qu'offriront les différents lieux. Notre optique est de nous soutenir mutuellement dans nos projets d'installation et de contribuer à garder nos campagnes vivantes.

Nos projets :

- **Caprin et ovin en transformation** : 10 ha / 300 m² de bâtiments + local de transformation.

- **Grandes Cultures et transformation** : 50 ha + 1000 m² de bâtiments.

- **Maraîchage** : 1 à 3 ha + 150 m² de bâtiments + potentiel logement 2 foyers.

- **Maraîchage** : 1 à 5 ha + logement.

- **Poules pondeuses et verger** : 5 à 10 ha + 500 m² de bâtiments.

- **Pépinière fruitière** : 3 à 7 ha

- **Arboriculture** : 3 ha

Contact :

recherche.installation.29100
@lavache.com / 0767102526

ULAMIR - HISTOIRE RACONTÉE PAR DES CHAUSSETTES "ZEUS"

Durant les vacances de février, les ados se sont établis au foyer afin de mettre en scène une histoire racontée par des chaussettes à la façon de Y. Belhousse l'humoriste-youtubeur du Jamel-Comédy. Durant deux jours, les jeunes ont eu l'occasion de créer de toute pièce



Histoire Racontée Par Des Chaussettes "ZEUS"

une histoire, fabriquer des décors, filmer et interpréter (avec des chaussettes...) des remakes de «l'histoire racontée par des chaussettes». De plus cela leur donnera l'occasion d'être invités au spectacle de l'artiste !

https://youtu.be/z6Nr_9uHzbs

L'AIR DU TEMPS - LIV AN AMZER

BILAN MICRO-TROTTOIR POULDERGAT

Du fait de la suspension provisoire de l'animation jeunesse causée par le confinement, les animateurs de l'Ulamir ont travaillé en lien avec les élus «jeunesse» des différentes communes du territoire du Pays de Douarnenez.

Suite à ces différents contacts, un micro-trottoir à destination des adolescents a eu lieu le vendredi 16 avril dans les rues de la commune de Pouldergat avec Julie Manneveau élue et

administratrice du centre social et Guillaume Cotonéa (animateur jeunesse).

Ils ont rencontré 7 jeunes de la commune, à qui il a été posé trois questions :

- Que fais-tu cet été ?
- Que penses-tu de la situation actuelle ?
- Que manque t-il sur ta commune ?

Les adolescents ont facilement joué le jeu de l'interview.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la 3ème question «Que manque t-il dans ta commune ?».

Plusieurs jeunes ont mis en avant qu'il manquait un but sur le terrain multi-sport, d'autres ont émis le souhait d'ouvrir le local jeune et donc n'étaient pas au courant du fonctionnement actuel des mercredis après-midi de 16h à 17h30, hors vacances scolaires. Après discussion avec l'animateur, ils viendront sur les temps d'ouverture.

Pour conclure et finir sur une note fantaisiste, plusieurs jeunes aimeraient un aérodrome pour piloter mais sont conscients que cela est impossible.

... DE PONT CROËZ : FANCH ROULE DES MÉCANIQUES

Féru de mécanique depuis ses débuts professionnels, Fanch Vigouroux cultive sa passion des vieux cyclos, vélossolex et autres mobylettes depuis les années 90 qui verront le début de sa collection : il récupère, répare, bricole, transforme..., avec une ardeur parfois tempérée par Annie, son épouse, tout deux-roues propulsé par une motorisation de moins de 50 cm³ de cylindrée. Il voue une passion particulière au « Vélossolex 3800 », encore appelé « Solex » au moteur de 49,9 cm³, alimenté à la « solexine » et roulant à 35 km/h. A l'époque chacun pouvait



se procurer son «Solex» chez «Roger Doaré», figure emblématique du cycle douarneniste, pour 373 francs.

Faites le calcul en euros ! Son bas prix, inférieur à un mois de salaire minimum, et sa faible consommation, environ 1,4 litre aux 100 kilomètres, font rapidement le succès de ce moyen de transport économique qui devient synonyme de liberté juste au sortir de la guerre. Il deviendra un objet de culte et apparaîtra dans de nombreux films dont «Le trou normand» dans lequel Brigitte Bardot ne roulait pas en Harley-Davidson mais en Vélo-solex. Mais si BB... «[...] ne reconnaît plus personne, en Harley-Davidson, Fanch roule sans complexe au guidon de son solex»... sur les chemins de Meilh-ar-Roz ou de Douarnenez, et continue à faire vivre la légende.

COURRIER – LIZHIRI

Les contributions susceptibles d'enrichir le contenu de la gazette sont les bienvenues et à adresser à la Mairie : pouldergat.mairie@wanadoo.fr

Alain lamé à propos du jardin «haugan w. figgis»

«Une fois de plus je peux lire qu'en parlant du jardin Haugan W. Figgis, il est toujours notifié «jardin de la mairie». Ce jardin a un nom légitimé par l'ancienne municipalité en souvenir d'un pilote américain abattu 3 fois en 6 mois. Il n'y a pas longtemps, dans un article du télégramme, il était mentionné "Jardin de la mairie" j'avais fait part de mon désaccord, cela s'était traduit par "Jardin derrière la mairie". Ce jardin a un mot, il serait opportun de l'utiliser. Certains m'ont dit "c'est pour mieux le situer", La salle du conseil baptisée "salle X Gourlaouen*", qui la connaît ? Et pourtant la presse locale n'hésite pas à la nommer. Le PVI non plus. J'en appelle à votre vigilance, autant

pour les articles de presse que pour les diffusions dans le PVI .

Excusez moi, PVI, rebaptisé LA GAZETTE. Cordialement».
Alain lamé

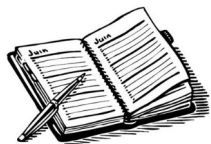


**Le jardin «Haugan W. Figgis»,
situé derrière la Mairie**



* Il convient de rappeler qu'Anna Gourlaouen, native de Kerhomen, à Pouldergat, a fait, à son décès, un legs important à la commune qui a permis l'acquisition de l'ancien Presbytère, siège de l'actuelle Mairie.

ÉVÉNEMENTS À VENIR – DARVOUDOÙ DA ZONT



À VOS AGENDA : DES DATES SOUS CONDITIONS... SANITAIRES

JUIN



Dimanche 13 juillet :

75 ans du bagad :

- 10h30 : messe en langue bretonne à l'église Saint-Ergat de Pouldergat.
- 12h00 : aubade de l'ensemble du Bagad sur le placître de l'église.
- 12h30 : vin d'honneur des 75 ans, dans le jardin de l'église.

JUILLET

Samedi 3 juillet :

Assemblée générale de Pouldergat-Sports au stade Eugène Deudé.

Samedi 10 et dimanche 11 juillet

Festival «Moon-fest» à «Park ar Person».

Dimanche 25 juillet

2^e Troc & Puces de «Pouldergat-Sports», en plein air, au stade «Eugène Deudé» et au «Théâtre de verdure».



AOÛT

Mercredi 4 août

Soirée-repas des «Diharzerhien» à la salle «Ti An Holl».

Samedi 7 août

Aubade du Bagad au bourg dans le jardin de l'église.

Mercredi 11 août

Repas + animation du Bagad à «Ti-an-Holl».

jeudi 12 août



«Flânerie» des associations «Amzer-Gwechall» et «Diharzerhien». Une collation est prévue au retour, selon le temps, à «Ti An Holl» ou au Jardin «Haugan W. Figgis».

Samedi 21 août

Match de gala de Pouldergat-Sports au stade Eugène Deudé : Stella-Maris/(R1).

Samedi 28 août

Assemblée générale de la société de chasse «Le Renard».

À RETENIR

15 au 30 juin

Stages de tissu aérien, danse aérienne... destinés à tout public, sous le chapiteau du collectif «Croissance et Emploi».

1^{er} juillet au 2 août

Restitutions publiques des résidences d'artistes.

INFOS PRATIQUES – TITOUROÙ PLEUSTREK



Benne à déchets verts - Dastum al lastez glas

- Sem 23 : Kervoannou - Sem 24 : Kergesten
- Sem 25 : Ti An Holl - Sem : 26 Foënnec-Veur
- Sem 27 : Pratanirou - Sem 28 : Cimetière
- Sem 29 Kervoannou - Sem 30 : Kergesten
- Sem 31 : Ti An Holl



La Bibliothèque est ouverte le samedi de 14h à 16h. Des livres peuvent être récupérés et déposés dans la boîte à livres, à proximité de la mairie.

Liliroulotte prend vos commandes :
au **06.61.68.99.44** ou
liliroulotte@gmail.com



ULAMIR e-sport et foyer ados

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 16h à 17h30, le centre social propose des temps d'animation - jeux de société, billard, baby foot... - pour les jeunes scolarisés du CM2 jusqu'au collège.

**ULAMIR : 02 98 54 54 20
ou 02 98 74 27 71**



Permanences des élus - Digor eo an ti-kêr

Les élus tiennent des permanences régulières à la mairie, le samedi matin.
www.pouldergat.fr

Direction de publication : Henri Savina. **Coordination du numéro:** André Le Coz.

Rédaction et contributions : Janine Lozac'hmeur, Katell Chantreau, Philippe Marle, Ronan Kervarec, l'école Y. RIOU, l'ULAMIR.